Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 023-200014496-20261013-CS2026_10_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ

COMITÉ SYNDICAL du 13 octobre 2026
à 18 h 30

Le 13 octobre 2026, le Comité Syndical du Conservatoire départemental Emile GOUÉ, dûment convoqué le 7 octobre 2026, s'est réuni à 18 h 30.au Conservatoire à Guéret.

PRESENTS :

Laurent LAFAYE, Annie ANNEQUIN, Christophe BANTING, Nolwenn HEDDE, Christine HIVERT, Brigitte GUINOT-NADAL, Laurence SPAGGIARI, Sabine DURUDAUD, Catherine DEFEMME, Thierry BOURGUIGNON

REPRESENTES :

Christian POTHEAU, pouvoir à Laurent LAFAYE ; Stéphane DUPRAT, pouvoir à Christophe BANTING ; Clément DAUBY, pouvoir à Nolwenn HEDDE ; Marie-Emilie LACOUR, pouvoir à Sabine DURUDAUD ; Marie-Christine BUNLON, pouvoir à Catherine DEFEMME

ABSENTS/EXCUSES :

Laurent DAULNY, Hélène PILAT, Bertrand LABAR, Marie-France GALBRUN, Lucette CHENIER

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

Sylvain DUFAUD, représentant de la Commune de Sainte-Feyre

Eric MATHE : Directeur

Catherine GAGNANT, Secrétaire administratif et financier

DÉLIBÉRATION N°CS/2026/10/03

OBJET : ADHESION AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT MIS EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CREUSE

VU *les articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales régissant les syndicats mixtes ouverts ;*

VU *le rapport CS/2026/10/03 et son annexe,*

Considérant que la mise en place d'un dispositif permettant aux agents du Syndicat mixte s'estimant victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 023-200014496-20261013-CS2026_10_03-DE

harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de toute autre acte d'intimidation de signaler les faits, présente un caractère obligatoire,

Considérant que le Centre de gestion de la fonction publique de la Creuse propose aux collectivités et établissements publics qui le souhaitent de bénéficier d'un tel service,

Considérant que le Syndicat mixte a, depuis 2023, confié au Centre de gestion de la fonction publique de la Creuse Centre la prise en charge des signalements présentés par ses personnels,

Après en avoir débattu,

DECIDE

- de renouveler l'adhésion du Syndicat mixte du Conservatoire département Emile GOUE au dispositif de signalement et de traitement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposé par le Centre de Gestion de la Creuse à compter de l'année 2026,

- d'autoriser la Présidente à signer la convention correspondante, établie à partir du modèle ci-annexé.

ADOPTE : Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ SYNDICAL

Catherine DEFEMME